

Retour : ACCUEIL » CHEVAL DE A À Z » ACTUALITÉS

6 jan 2010

La CSCCF dans une dynamique de mobilisation

PARIS (75) - 5 JANVIER 2009

Présidée depuis fin 2008 par François Roemer, la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France tenait son assemblée générale annuelle le 5 janvier à Paris. **A voir, l'ITV de François Roemer**

On le sent cet organisme de la filière cheval qui rassemble les marchands professionnels s'est engagé dans une nouvelle dynamique avec un nouveau salarié permanent, un site internet interactif conçu pour servir de vitrine et de plateforme de dialogue, des services aux adhérents concrets à travers de l'aide juridique, des conseils pratiques pour faire face à l'évolution des contraintes légales.

La loi sur la conformité au coeur des débats

Cette assemblée générale qui a fait salle comble a été largement occupée par des conseils, des débats autour de problèmes concrets auxquels doit faire face la profession, dont les conséquences de la loi sur la conformité synonymes de plus de risques de procédure dans le cas d'une vente d'un professionnel à un particulier. Un sujet, on l'a bien senti, brûlant pour ces professionnels de la vente de chevaux. Alors l'intervention de Maître Meslé a été très utile pour rappeler la réalité.

Forte hausse des adhésions

Présentés par M. Blin Lebreton, les comptes de la chambre affichent une bonne santé avec un excédent de trésorerie de 113 000 euros. Le rapport d'activité a rappelé la forte hausse des adhérents puisqu'à l'arrivée de la nouvelle équipe présidée par François Roemer, le nombre était inférieur à 30. Aujourd'hui, ils sont 97. Vingt régions sont représentées sauf la Corse et ce qui semble très étonnant la Haute-Normandie. La CSCCF a relancé son activité grâce aussi au fond Eperon. Services aux adhérents, professionnalisation de l'activité, informer et communiquer, participer à la mise en place d'une interprofession efficace, développer les antennes et les relais régionaux, développer les réseaux de prospection à l'étranger... les sujets qui mobilisent la CSCCF sont nombreux et l'équipe en place semble motivée tout en souhaitant y associer tous les adhérents. « *La politique de la Chambre syndicale c'est de développer la commercialisation et d'offrir une autre image,* » comme l'a rappelé François Roemer. En fin d'assemblée, des experts sont intervenus sur des sujets d'actualité, Jean-Marc Dufosset du cabinet Equitas sur le contrat de vente, le Dr Philippe Lassalas de l'AVEF (association des vétérinaires équins français) sur la visite d'achat, François Piquemal sur la chartre Cheval Qualité France et Jean-Yves Camenen sur les missions de l'UNIC. Cette assemblée générale a été l'occasion d'élire de nouveaux membres du conseil d'administration, il s'agit de : Hervé Louchet, Robert Maury et Florian Moreno.

Auteur: Claude Bigeon